



22.03.2010

UNE FICTION ATTAQUÉE AU NOM D'UNE RÉALITÉ : UNE NOUVELLE FORME DE CENSURE

Communiqué de l'Observatoire de la liberté de création

Le roman noir de Lalie Walker, *Aux malheurs des dames*, publié aux éditions Parigramme, fait l'objet d'une poursuite en diffamation et injure devant le tribunal correctionnel de Paris par le Village d'Orsel, gestionnaire du marché Saint-Pierre, lieu où se situe l'action du livre. Le Village d'Orsel réclame l'arrêt de l'exploitation de l'ouvrage, son retrait des points de vente et deux millions d'euros de dommages et intérêts.

L'Observatoire de la liberté de création s'inquiète d'une telle accusation, qu'il estime sans fondement et totalement injustifiée. A la lecture de l'ouvrage, il apparaît que le marché Saint-Pierre est un élément géographique transposé dans la fiction, les personnages sont imaginaires. Le roman ne saurait en aucun cas nuire au marché Saint-Pierre.

Si une telle procédure donnait raison au propriétaire du marché Saint-Pierre, cela signifierait qu'un romancier perd la liberté de situer son intrigue où bon lui semble.

Une conséquence inacceptable pour la liberté de création.

Paris, le 22 mars 2010

Organisations membres de l'Observatoire

Acid, Association du cinéma indépendant pour sa diffusion

Aica France

Cipac, Fédération des professionnels de l'art contemporain

Fraap, Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens

Groupe 25 images

Ligue des droits de l'Homme

SFA, Syndicat français des artistes interprètes

SGDL, Société des gens de lettre

SRF, Société des réalisateurs de films

UGS, Union Guilde des scénaristes